



## **ASSEMBLEE GENERALE 2020 de la FAPPAH**

### **Compte-rendu**

Depuis la création de la Fédération des Associations Partenaires du Pays d'art et d'Histoire entre Cluny et Tournus (FAPPAH) en 2011, l'Assemblée Générale annuelle est un rendez-vous important, occasion d'échanges riches et constructifs avec les représentants des associations adhérentes, du Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus (PAH), les élus concernés ainsi que les partenaires de la FAPPAH.

Chaque Assemblée Générale a pu être organisée dans une commune différente (*en fin du compte-rendu figure la liste des communes qui ont accueilli nos A.G depuis 2011*) avec l'appui de l'Association de protection du patrimoine local adhérente à la FAPPAH qui s'est attachée à faire connaître aux participants les réalisations effectuées sur le patrimoine local.

Pour l'année 2020, les restrictions sanitaires liées à la pandémie n'ayant pas permis de nous réunir, l'Assemblée Générale a été conduite par voie électronique, avec des échanges par messagerie.



Un message électronique du 19 octobre 2020 adressé aux président(e)s des associations adhérentes et partenaires, a transmis le dossier de l'Assemblée Générale en précisant la date d'effet du 27 novembre 2020. Le dossier de l'AG comportait les documents suivants :

- La lettre du 19 octobre du Président de la FAPPAH, Christophe Branche ;
- L'ordre du jour de l'Assemblée incluant le rapport moral et le rapport financier de l'année 2019 ;
- Un bulletin de vote sur la question de renouvellement des mandats des administrateurs ayant 3 ans d'exercice ;
- Le document d'appel de cotisation ;
- Deux notes relatives à l'impact des projets d'implantation d'éoliennes dans le paysage de notre région, transmises à titre d'information.



### **1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 mai 2019**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des votants.

## 2/ Rapport moral

Résumé des activités de 2019

**La septième rencontre « Au Gui l'An Neuf »** a eu lieu le 25 janvier 2019, organisée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire. Elle s'est déroulée au foyer rural de CORTAMBERT et a réuni les représentants de 30 associations ainsi que de nombreux invités du Pays d'Art et d'Histoire (conseillers départementaux, présidents de communautés de communes, maires, adjoints et conseillers).

Les activités de l'association « Cortambert Notre Patrimoine » nous ont été présentées par sa Présidente, Claire Jarry.

Puis ce fut Marie Rose Geoffroy qui nous présenta l'association « Burgy Patrimoine », dont elle est la Présidente.

Enfin Pierre-Michel Delpeuch, Président du P.A.H., nous a fait part des activités de celui-ci, notamment les démarches pour le renouvellement du label, l'organisation d'un concours photo, la réalisation d'une exposition itinérante sur les paysages ( exposée dans la salle ce soir-là), enfin la publication du tome 1 des volumes intitulés « les essentiels du pays d'art et d'histoire : contempler ».

*En fin de ce compte-rendu sont indiquées les communes qui ont accueilli les réunions « Au Gui l'An Neuf » depuis la première rencontre en 2013.*

**L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 mai 2019 à GERMAGNY**, précédée de la visite du château de BISSY-sur-FLEY où nous avons été accueillis et guidés par le Président de l'association « Renaissance du château de Pontus de Tyard » et de celle de l'église romane de Germany.

Cette assemblée générale, qui a réuni 85 participants représentant 34 associations, a eu lieu en présence de plusieurs élus montrant par là leur soutien aux initiatives du P.A.H. et des associations adhérentes à la FAPPAH.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des votants.

## 3/ Rapport financier, présentation des comptes de 2019

Assurance	-84.62	
Frais de bureau	-561.90	dont 513.99 pour l'achat d'un projecteur
Adhésion à Patrimoine Environnement	- 50.00	
Cotisation	+ 940.00	dont 1 pour 2018 et 2 pour 2019 qui seront perçues en 2020
Réunion du 24 janvier à Cortambert	+ 158.46	
Assemblée du 24 mai	- 248.10	

### **Brochure « Itinérance Ban Sacré »**

Dépense en 2016	1769.28	
Recettes 2016	2666.25	
2017	882.00	
2018	400.00	
2019	316.00	
2020	135.00	
Soit total des recettes	4399,25	et bénéfice de 2629.97

### Brochure « sur les pas de Michel Bouillot, six circuits à découvrir en Bourgogne du Sud »

Dépenses	2018	1739.69	
Recettes	2018	1281.00	
	2019	798.00	
	2020	273.00	
Soit total des recettes		2352.00	et bénéfice de 612.31
En banque	le 1-1-2019	3210.51	
	le 31-12-2019	4532.53	soit + 1322.05

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des votants ;

#### 4/ Fixation de la cotisation pour 2020

Il est proposé de la maintenir à 20 € par an.

#### 5/ Renouvellement des mandats d'administrateurs :

Conformément aux statuts, il est proposé le renouvellement des mandats de 3 administrateurs titulaires :

Martine Petrini- Poli, Monique Pirou, Robert De Backer.

ainsi que le renouvellement de deux suppléants :

Jean Pirou, Jean-Claude Vouillon.

Le renouvellement des mandats de ces administrateurs est approuvé à l'unanimité des votants ;



En 2020, la FAPPAH est rejointe par 3 nouvelles associations : « Comité du Vieux Saint-Sorlin », « l'Association pour la sauvegarde de l'Environnement à Saint-André-le-Désert et en Clunisois », ASESADÉC », et « Royer Patrimoine ». Dès que la situation permettra l'organisation de réunions de groupe, elles seront invitées à se présenter.

Le 20 décembre 2020, le Président de la FAPPAH, Christophe BRANCHE

**Les communes ayant accueilli les Assemblées Générales de la FAPPAH :** 2011 Martailly-les-Brancion, 2012 Cluny, 2013 Saint-Gengoux-le National, 2014 Tournus, 2015 Lugny, 2016 Bonnay, 2017 Mazille, 2018 Cruzille, 2019 Germagny.

**Les communes ayant accueilli les réunions Au Gui l'An Neuf de la FAPPAH :** 1<sup>ère</sup> réunion en 2013 à Chapaize, puis 2014 à Montbellet, 2015 à Cluny, 2016 à Saint-Gengoux-le-National, 2017 à Château, 2018 à Préty, 2019 à Cortambert, 2020 à Massilly.